

Vie  
social

Une de mes priorités cette année, en dehors d'assurer le bon fonctionnement du RAM, est de réaliser le **projet de fonctionnement du service**.

En quoi cela consiste-t-il ?

Il s'agit d'analyser ce qui s'est passé ces 4 dernières années pour se projeter sur la période 2017-2020 afin que les objectifs poursuivis soient en adéquation avec les besoins des usagers : parents, assistantes maternelles et enfants. Comme vous pouvez le constater actuellement, des modifications sont intervenues en ce qui concerne la demande de garde et les besoins des parents à Falaise : de plus en plus, vous êtes sollicitées pour des contrats à temps partiels et plus précaires ; il est désormais assez rare que les parents aient des besoins de garde à temps complet ce qui fait que vous devez travailler avec de plus nombreuses familles. Les assistantes maternelles sont également sollicitées pour des contrats extra scolaires étant donné qu'il n'existe pas de Centre de Loisirs Maternel le mercredi pour le moment.

Certaines d'entre vous se sont déjà interrogées sur leur avenir :

- Comment être mieux reconnues par les parents ?
- Est-il possible pour une assistante maternelle d'accéder à un autre statut ?
- Quels sont les avantages de la formation continue ?

Pour répondre à ces questions, les 4 RAM partenaires : Falaise, Mézidon, Livarot et Saint-Pierre-sur-Dives organisent deux soirées qui vous renseigneront sur la formation continue (le 6/03 à Mézidon et le 28/03 à Falaise). Une soirée sur la possibilité d'accéder au CAP Petite Enfance sera organisée à la rentrée de septembre 2017 (le référentiel devant changer pour la session 2018). En effet peu d'assistantes maternelles savent qu'en dehors du fait de se spécialiser, d'acquiescer des compétences, d'enrichir sa qualité d'accueil et d'échanger avec des professionnels de la petite enfance, la formation continue peut leur offrir d'autres avantages : les frais professionnels (remboursements des trajets et des repas) sont en effet pris en charge et l'assistante maternelle peut toucher une allocation de formation.

**Le projet de fonctionnement du RAM va également tenir compte de l'installation dans nos nouveaux locaux qui est prévue en septembre 2017** ; ce nouveau fonctionnement dans des espaces plus grands va sûrement modifier nos habitudes et induire de nouvelles activités avec les partenaires du Centre Socioculturel. À cette occasion, je vous invite à participer au Conseil de Vie Sociale (CVS) du RAM qui aura lieu dans nos locaux le 9/02 à 20h. Le CVS constitué d'un petit groupe de parents et d'assistantes maternelles qui se réunit deux fois par ans a pris l'habitude depuis plusieurs années de donner son avis sur le fonctionnement du service.

Étant donné qu'en grandissant, les enfants quittent l'assistante maternelle, il est important de renouveler les membres du CVS régulièrement ; aussi, si vous souhaitez en faire partie, faites-vous connaître.

Très bonne année à tous et à toutes.  
Elisabeth Lecluse, Animatrice du RAM.

## A noter également pour ce trimestre

- ▶ La Soirée échanges de pratiques

À Saint-Pierre-sur-Dives, avec Monsieur Leclerc. La date sera communiquée ultérieurement.

- ▶ Remise à niveau

Samedi 11 février, Remise à niveau de la formation prévention secours civiques qui est prévue le pour celles qui se sont inscrites.

- ▶ La Grande Lessive

23 et 24 mars, participation à La Grande Lessive.

- ▶ Langue des signes

Lundi 24 avril, soirée sur la langue des signes pour communiquer avec les tous petits, à Livarot.

- ▶ Psychomotricité

2 séances de psychomotricité seront organisées par Clémence Matheos en janvier et février. Psychomotricienne, celle répondra aux questions que vous vous posez sur le développement psychomoteur. Inscrivez-vous !

Le programme des activités peut changer, pensez à appeler le RAM.

## Rappel des principales activités organisées par le RAM et leur localisation (toujours sur inscription) :

### Dans les locaux du RAM à l'Espace Petite Enfance

--> L'accueil dans la salle d'activité mardi et jeudi de 9h30 à 11h30

--> Activité autour du livre un jeudi sur deux, à 10h15 avec la participation de la Médiathèque et des élèves de la section petite enfance du Lycée Professionnel de Guibray

--> Éveil musical jeudi ou lundi, une fois par mois (voir le planning page 3), à 9h15 ou 10h15.

### À la Salle Multisports à dominante Tir à l'arc le vendredi

--> La Baby gym une fois par mois, à 9h30 pour les enfants de + de 20 mois.

--> L'activité du vendredi, de 9h30 à 11h pour les enfants de tout âge.

### Au Centre Aquatique

--> L'activité bébés nageurs le samedi matin toute l'année (y compris les vacances scolaires) de 9h30 à 11h. L'inscription au RAM vous permet de bénéficier d'un tarif intéressant.

--- Consultez le planning en page 3 ---

Le petit Journal du RAM est disponible  
en téléchargement sur : [www.falaise.fr](http://www.falaise.fr)

## L'introduction des nouveaux aliments

**Lundi 14/11, 3 assistantes maternelles et Elisabeth se sont rendues au RAM de Livarot pour une soirée de professionnalisation autour de la diététique infantile. Cette soirée, organisée en partenariat avec les 4 RAM, était animée par une diététicienne.**

*Je vous rappelle en effet qu'en cas de soirées thématiques organisées en dehors de Falaise, vous pouvez être véhiculées avec le mini-bus de la Ville.*

Il est important d'introduire les nouveaux aliments au bon moment. On risque en effet de favoriser les allergies alimentaires en introduisant trop tôt ou trop tard certains aliments.

**Produits laitiers.** Le lait reste l'aliment de base, un demi litre de lait couvre les besoins de l'enfant. Il est important pour le calcium et la vitamine D. Il peut être donné tel quel ou sous ses dérivés : yaourt, fromage à partir du 5<sup>ème</sup> mois. Attention cependant à ne pas dépasser 800 ml en tout. À partir d'un an et jusqu'à trois ans on peut donner du lait de croissance (enrichi en fer).



**Fruits et légumes.** Ils peuvent être donnés à partir du 5<sup>ème</sup> mois, d'abord en purée, puis en petits morceaux. Les fruits peuvent être donnés cuits ou mixés, sans sucre ; dans ce cas ils doivent être très

mûrs. L'enfant peut commencer à manger des morceaux même s'il n'a pas encore de dents pour apprendre la mastication.

**Réculents.** La pomme de terre peut être donnée dès 5 mois, les pâtes et le riz dès 8 mois.

**Viandes et le poissons.** Ils peuvent être introduits dès 6 mois, mais attention aux quantités !!! On peut commencer par une cuillère à café (5 g) à partir du 6<sup>ème</sup> mois ; puis 2 cuillères à café (10 g) au 7<sup>ème</sup> mois ; pour augmenter à 20 g à partir du 9<sup>ème</sup> mois. Ensuite, dès un an, on peut donner 30 g par jour.

**Matières grasses.** Elles sont utiles, et peuvent être ajoutées à chaque repas à partir du 7<sup>ème</sup> mois : 1 cuillère à café d'huile ou une noisette de beurre.

Limiter les apports de sel (apport limité à la cuisson et ne pas resaler). Ne pas donner à l'enfant des produits light ou une eau trop minéralisée ; l'eau pure est la seule boisson indispensable, les jus de fruits sont donnés occasionnellement.

## Les objets de l'accompagnement psychomoteur

*Les objets les plus sophistiqués ne sont pas nécessairement les mieux adaptés au développement du jeune enfant. Il est pourtant aisé de se laisser charmer par les innovations et les arguments de vente.*

### Le transat

Le transat permet un soutien global du bébé qui n'a pas besoin de faire d'effort pour soutenir sa position. Il peut observer tranquillement son environnement pendant que l'adulte est occupé à ses activités. Simplement, le transat doit être réduit à cette utilisation et non un lieu d'éveil prolongé, ni un lieu de repas. Dans le transat, la motricité du bébé se trouve malgré tout assez restreinte, les mouvements ne sont pas complets et dirigés uniquement vers l'avant, mais le bébé ne peut pas orienter son corps ni vers la gauche, ni vers la droite. Le bébé est constamment en position d'enroulement, position empêchant un étirement corporel, pourtant indispensable au développement de ses mouvements et au bon ajustement tonique.

### Le trotteur ou youpala

« Regarde, comme il pousse sur ses jambes, il se redresse ! C'est fou, il a déjà envie de marcher ». Non ! Il se situe simplement au stade du bébé sauteur, une étape où le bébé en prévision du rampé et du quatre pattes, teste ses capacités toniques, en les sollicitant beaucoup et en les faisant varier, passant d'une tonicité importante (il porte son poids sur ses jambes) à un relâchement quasi-total, où l'adulte est, à ce moment-là, présent pour le maintenir. Cela ne signifie en aucun cas que le bébé doit être debout ! Pourtant c'est à ce moment-là que le youpala fait son entrée dans la vie du bébé. Cette verticalisation forcée a de nombreux effets néfastes sur son développement psychomoteur :

- risque de déformations au niveau des articulations à cause du poids du bébé qu'il se trouve à porter,
- mise en tension corporelle globale,
- risque de chute et de traumatisme en tout genre,
- distance et limite corps/environnement non appréciées (des bébés se cognent, maladresse, mauvaise gestion du corps).

### Le mobile

Le bébé a besoin de se mouvoir pour connaître son environnement et entrer dans les apprentissages au sens large du terme. Le bébé a également besoin d'espace pour pouvoir observer, connaître puis explorer son environnement. Les mobiles proposés possèdent certes de nombreuses propriétés visuelles et tactiles, mais ils peuvent également trop stimuler l'enfant au moment où il n'est pas tout à fait prêt. Les mobiles sont placés juste en dessous de ses yeux (le mieux est de le décaler un peu vers le bas du corps), les bébés ont donc une vue du dessous, l'espace conféré à l'enfant sous le mobile est restreint, ne lui permettant même pas de se retourner. Le mouvement des yeux du bébé comme ses mouvements du cou et l'investissement de l'espace sont bloqués.

### Le parc

Le parc est un espace que le bébé connaît, avec des objets qu'il aime retrouver, un espace « sécurisé » où le bébé est donc parqué, ne se confrontant pas à l'environnement. Pourtant, le bébé aime et doit remporter des challenges, aller plus loin, plus vite, observer ce qu'il n'a jamais observé dans une autre pièce, apprendre à vivre ensemble, partager un même espace et le parc ne lui permet pas de le faire.

Les barreaux du parc constituent des aides bien trop simples pour le bébé. En effet, il va pouvoir très vite les attraper et, par réflexe d'accroche, se hisser uniquement à la force des bras. Il développe ainsi un tonus important du dos et des bras, mais n'acquiert pas les coordinations, dissociations du bas du corps indispensables à tous ses déplacements.

Ces objets doivent rester à leur place d'accessoires et ne se substituent pas à l'accompagnement de l'adulte. S'il est intéressant de les utiliser occasionnellement, il ne faut pas oublier qu'ils limitent l'enfant dans ses mouvements.

# Programme complet des activités au RAM

Janvier 2017	Di	1	
	Lu	2	
	Ma	3	Couronne des Rois
	Me	4	
	Je	5	Éveil musical
	Ve	6	Jeux de ballons à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	7	
	Di	8	
	Lu	9	
	Ma	10	Collages
	Me	11	
	Je	12	Activité autour du livre *
	Ve	13	Baby Gym à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	14	
	Di	15	
	Lu	16	
	Ma	17	Tapis de lecture
	Me	18	
	Je	19	Masques en carton
	Ve	20	Parcours de motricité à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	21	
	Di	22	
	Lu	23	
	Ma	24	Collages
	Me	25	
	Je	26	Activité autour du livre *
	Ve	27	Psychomotricité au RAM
	Sa	28	
	Di	29	
	Lu	30	
	Ma	31	Peindre la neige

Mars 2017	Me	1	
	Je	2	Activité de préparation de La Grande Lessive®
	Ve	3	Déguisements à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	4	
	Di	5	
	Lu	6	Soirée sur la formation continue à Mézidon
	Ma	7	Activités au Lycée de Guibray
	Me	8	
	Je	9	Activités au Lycée de Guibray
	Ve	10	Baby Gym à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	11	
	Di	12	
	Lu	13	
	Ma	14	Activité de rythme Fabrication de sacs sensoriels au Lycée de Guibray
	Me	15	
	Je	16	Éveil musical
	Ve	17	Danses à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	18	
	Di	19	
	Lu	20	
	Ma	21	Reconnaître les sons
	Me	22	
	Je	23	Activité autour du livre * Exposition de La Grande Lessive®
	Ve	24	Motricité à la Salle de Tir à l'arc Exposition de La Grande Lessive®
	Sa	25	
	Di	26	
	Lu	27	
	Ma	28	Pâte à modeler maison Soirée sur la formation continue à Falaise
	Me	29	
	Je	30	Fabrication d'instruments de musique
	Ve	31	Courir, ramper, sauter à la Salle de Tir à l'arc

Février 2017	Me	1	
	Je	2	Masques en carton
	Ve	3	Baby Gym à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	4	
	Di	5	
	Lu	6	
	Ma	7	Pâte à sel
	Me	8	
	Je	9	Activité autour du livre * Conseil de Vie Sociale du RAM
	Ve	10	Psychomotricité à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	11	
	Di	12	
	Lu	13	Vacances d'hiver
	Ma	14	Activités libres au RAM
	Me	15	
	Je	16	Activités libres au RAM
	Ve	17	
	Sa	18	
	Di	19	
	Lu	20	
	Ma	21	Le RAM sera fermé.
	Me	22	
	Je	23	Activités libres au RAM
	Ve	24	Vacances d'hiver
	Sa	25	
	Di	26	
	Lu	27	
	Ma	28	

Avril 2017	Sa	1	
	Di	2	
	Lu	3	
	Ma	4	Le RAM sera fermé.
	Me	5	
	Je	6	Activité autour du livre *
	Ve	7	Baby Gym à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	8	
	Di	9	
	Lu	10	Vacances de printemps
	Ma	11	Chasse aux oeufs au Château de Mézidon
	Me	12	
	Je	13	Chasse aux oeufs au Château de Mézidon
	Ve	14	
	Sa	15	
	Di	16	
	Lu	17	
	Ma	18	Le RAM sera fermé.
	Me	19	
	Je	20	
	Ve	21	Vacances de printemps
	Sa	22	
	Di	23	
	Lu	24	Éveil musical Soirée langue des signes à Livarot
	Ma	25	
	Me	26	
	Je	27	Activité autour du livre *
	Ve	28	Danses et rondes à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	29	
	Di	30	

Vacances scolaires de la période

> HIVER :

Fin des cours le vendredi 10/02 après l'école. Reprise le lundi 27/02 au matin.

> PRINTEMPS :

Fin des cours le vendredi 7/04 après l'école. Reprise le lundi 24/04 au matin.

## \* Participation des élèves du Lycée aux activités du RAM

Ce trimestre les élèves de la section petite enfance du Lycée Professionnel de Guibray seront de nouveau très présentes lors de nos activités ; le RAM contribue ainsi à la formation des jeunes sur le territoire.

Il est prévu que les élèves viennent s'exercer à raconter des histoires aux enfants et qu'il y ait une ou deux soirées organisées entre les élèves et les assistantes maternelles pour réaliser du matériel éducatif.

## Accompagnement des enfants pendant les ateliers d'éveil

Les ateliers d'éveil sont des temps d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants et des matinées d'échanges de pratique pour les adultes.

Peuvent y participer : les enfants de moins de 6 ans accueillis par un professionnel de l'accueil individuel : assistante maternelle et garde à domicile ainsi que les parents qui les emploient.

La fréquentation se fait en pratique au rythme d'une fois toutes les semaines par enfant. Le Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales du 27/09/2016 a validé le principe suivant : 1 atelier maximum par semaine au RAM par enfant. Il nous sera possible de moduler en fonction de nos activités prévues et du nombre d'inscrits.

Pour participer aux ateliers d'éveil, il vous suffit de vous inscrire en contactant le RAM. Les assistantes maternelles doivent remettre à l'animatrice une autorisation parentale pour participer aux ateliers, pour chaque enfant.

Après un temps d'accueil, une activité spécifique est proposée même si le plus important pour l'enfant reste la découverte d'un nouvel environnement et de nouvelles personnes.

L'enfant est libre de participer aux activités proposées, d'arrêter en cours de route et de se livrer à ses propres expériences. Ce qui compte ce n'est pas que la réalisation soit terminée mais le plaisir pris par l'enfant. Il sera toujours possible pour le professionnel de reproduire l'activité chez lui à un moment où l'enfant sera plus disponible.

L'adulte référent accompagne l'enfant, il doit veiller à son bien être sans faire à sa place. Dans le cas d'une activité organisée avec un intervenant, (baby-gym, éveil musical, activité autour du livre) l'adulte doit respecter les consignes données par l'intervenant qui est formé dans un domaine particulier et qui connaît les possibilités de l'enfant.

Les adultes restent responsables des enfants dont ils sont référents. Ils doivent rester près d'eux dans tous les temps de l'atelier (jeux libres, activités, regroupements, lectures et chansons). Ils ne doivent en aucun cas laisser l'enfant seul participer à l'activité. Ils doivent également respecter une discrétion concernant la vie privée des enfants et de leurs familles. Respecter

l'enfant dans son rythme, son développement et sa singularité sans le comparer aux autres.

Des membres du CVS ont élaboré l'année dernière « les consignes pour le bon fonctionnement de l'activité » ; les adultes accompagnants à qui ce document n'a pas encore été remis, pourront en prendre connaissance et le signer ; un exemplaire photocopié leur sera remis.

## Professionnel

### Attention !!!

Attention aux sites internet qui vous réclament de l'argent pour engager une procédure ou vous fournir un document administratif. La plupart du temps, ces intermédiaires se bornent à encaisser la somme réclamée et ne vont pas vous donner satisfaction.

Sachez que pour contacter le ministère de la justice ou pour réclamer un justificatif (extrait de naissance, extrait de casier judiciaire), vous ne devez pas payer quoique ce soit. Ces démarches sont entièrement gratuites et le seul fait que l'on commence par vous demander de l'argent doit vous alerter.

Pensez à vous adresser à l'organisme compétent.  
► [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

[www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)

Lors de l'envoi du dernier « Petit Journal » vous avez reçu un courrier du directeur de la Caisse d'Allocations Familiales pour vous demander si vous souhaitiez figurer sur le site [monenfant.fr](http://monenfant.fr). Même si vous n'y êtes pas obligée, il est de votre intérêt de vous y inscrire ; des parents qui ne peuvent pas se rendre au RAM peuvent vous contacter par le biais de ce site. N'hésitez pas à redemander l'imprimé au RAM si vous ne l'avez plus.

Si vous souhaitez vous renseigner ou vous inscrire aux activités du RAM contactez-nous par mail, par téléphone, ou rendez-nous visite.

Accueil physique et téléphonique, mardi et jeudi de 14h à 17h.

### Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

8 rue Robert le Magnifique - 14700 Falaise  
Tél. : 02 31 90 64 28 - email : [ram@falaise.fr](mailto:ram@falaise.fr)